

## 1er mars 2022

- Auditorium André et Liliane Bettencourt - Institut de France







# #colloqueNFT

wifi : **3Mazarium** mot de passe : **mazarium2021** 

Les NFT (*Non-fungible tokens*, jetons non fongibles) sont arrivés sur le marché de l'art et font l'objet de toutes les attentions. Ce 1<sup>er</sup> mars, un an après la vente record de l'œuvre de Beeple, le Conseil des ventes volontaires, autorité de régulation des ventes aux enchères en France, organise avec l'Académie des beaux-arts un colloque international :

# « Les NFT, évolution ou révolution dans le monde de l'art ? »

La vente le 11 mars 2021 chez Christie's à New-York d'une œuvre d'art numérique pour 69 millions de dollars de cet artiste a suscité un très grand intérêt. Il s'agissait d'un NFT un certificat immatériel lié à une œuvre d'art numérique unique, à de la musique, un film etc. Ces derniers mois, des tweets, des vidéos de matchs, le premier SMS de l'histoire et même le code source du World Wide Web ont été vendus en tant que NFT.

Le marché des NFT dans le monde est estimé à 41 milliards de dollars sur la seule blockchain Ethereum selon Chainalysis, plateforme sur les données cryptos, relayée par le *Financial Times*. Il est difficile d'évaluer dans ce marché ce qui est ou non lié à une création artistique. Dans ce nouveau monde, essentiellement virtuel, acheteurs et vendeurs masquent leur identité réelle derrière des pseudonymes et paient en crypto-monnaies. Une carte du monde des propriétaires de NFT semble se dessiner autour de deux pôles : le monde anglo-saxon et l'Asie. Ce colloque international, à destination des professionnels du marché et du monde de l'art, a lieu dans l'auditorium de l'Institut de France. Il ouvre le débat sur la création à l'heure des NFT et a pour ambition de donner des clefs de compréhension de ce nouveau marché à l'étranger et en France. Par les regards croisés de ses intervenants - artiste, mathématicien, économiste, commissaire d'exposition, juriste, commissaire-priseur, sociologue, ... - le colloque entend porter une contribution utile à ce dossier, au moment où le marché des enchères va s'ouvrir en France à ce type de création.

# À PARTIR DE 10H - ACCUEIL CAFÉ

#### 10h30 - Allocutions d'accueil

- Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts
- Henri Paul, président du Conseil des ventes

### 11h - Les NFT vus par ... un mathématicien

• Étienne Ghys, mathématicien, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences

#### 11h15 - Les NFT vus par ... une économiste

• Françoise Benhamou, membre du Conseil des ventes, économiste, professeure émérite à l'université Sorbonne Paris Nord et à Sciences Po Paris, présidente du Cercle des Economistes

#### 11h30 - Table ronde « La création à l'heure des NFT »

animée par **Marie-Anne Ferry-Fall**, directrice générale de l'ADAGP avec :

- Valéry Grancher, artiste
- Pierre Fautrel et Gauthier Vernier, Collectif Obvious
- Aude Launay, chercheuse et curatrice d'exposition
- Marcella Lista, Conservatrice en chef, Service des nouveaux médias du Centre Pompidou
- Céline Shen, artiste

Bien moins que les collectibles, le crypto-art - nouvelle forme d'art numérique - ne constitue aujourd'hui que 9% (données Ethereum de nonfungible.com du 3e trimestre 2021) du volume des NFT.

Cependant, les promoteurs des NFT indiquent qu'ils résolvent un problème épineux de l'art numérique : comment posséder un original. La technologie NFT permet désormais de distinguer l'objet original d'une copie, ce qui était jusqu'ici impossible sur un objet numérique, tant il est aisé à dupliquer.

Artistes venus au « crypto-art » avec d'autres expériences artistiques antérieures et artistes de l'univers crypto échangent à l'occasion de cette table ronde avec un curateur.

# 12H45 - PAUSE DÉJEUNER ET CAFÉ

### 14h - Les crypto-actifs : panorama de la réglementation française et européenne

• Charles Moussy, direction de l'innovation et de la finance digitale - Autorité des Marchés Financiers

#### 14h15 - Table ronde « Marché de l'art et NFT depuis le monde anglo-saxon et l'Asie »

animée par **Georgina Adam**, journaliste *(The Art Newspaper, Financial Times)* avec :

- **Sylvie Bommel**, journaliste et écrivaine
- Anders Petterson, fondateur et directeur d'ArtTactic
- Pablo Veyrat, co-fondateur et core contributeur d'Angle
- Gauthier Zuppinger, co-fondateur du site NonFungible.com

Le marché des NFT d'art ou crypto-art, définis comme des « créations à vocation artistique dont au moins une partie de l'œuvre existe de manière numérique sur une blockchain », s'élevait au 31 décembre 2021 à 2,5 milliards de dollars, pour 77 307 ventes à 122 311 acheteurs, selon NonFungible.com. Ces chiffres sont une première estimation concernant la blockchain Ethereum. Il faut y ajouter le volume de vente de crypto-art sur d'autres blockchains et celui des maisons de ventes, soit trois milliards de dollars environ. Selon Chainalysis, on dénombre en 2021 360 000 propriétaires de NFT. Parmi ces derniers, 9% possèdent 80% de la valeur du marché.

Ces nouveaux collectionneurs ne se retrouvent pas dans les grands rendez-vous du marché de l'art contemporain traditionnel. Pour les collectionneurs qui fréquentent les foires, certaines préoccupations liées aux NFT ne sont pas levées. Pour les ventes aux enchères, ce marché représente en 2021 selon Artprice 227 millions de dollars, soit 1,5% du produit des enchères de Fine art dans le monde. Sotheby's a vendu pour 100 millions

de dollars de NFT en un an en comptabilisant 78% de nouveaux acheteurs dont la moitié a moins de 40 ans, Christie's pour 150 millions de dollars, Phillips 6,19 millions de dollars. Les Etats-Unis semblent concentrer l'essentiel du marché des ventes aux enchères des NFT avec 94% du marché suivi de très loin par Hong-Kong (6%).

Les acheteurs d'œuvres numériques NFT, les nouveaux cryptos-riches, viennent de plusieurs points du globe comme le montre l'achat revendiqué d'un millionnaire indien de l'œuvre de Beeple. Plus globalement pour les NFT, une étude en ligne de la plateforme australienne de données en crypto Finder nous apprend que c'est aux Philippines, en Thaïlande et en Malaisie que l'on dénombre le plus détenteurs.

Les initiatives liées aux NFT sur les grandes places du marché de l'art se multiplient et sont très médiatiques : aux Etats-Unis où le mouvement a été lancé avec la vente Beeple jusqu'à l'installation en janvier 2022 d'un musée dédié, le « Seattle NFT museum » ; en Europe où des musées prestigieux comme le British Museum de Londres, la Galerie des Offices de Florence ou encore le musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg se lancent dans des projets NFT alors que Sotheby's à Londres a lancé le "Sotheby's Metaverse" ; en Asie où en Chine les investisseurs se passionnent pour les NFT qui restent accessibles alors que les activités liées aux cryptomonnaies sont désormais interdites.

Plusieurs spécialistes du sujet apportent – au cours de cette table ronde - un éclairage sur les expériences dans le monde anglo-saxon et l'Asie et donnent leur vision de l'évolution du marché, de l'influence des crypto-monnaies et l'impact éventuel de la réglementation sur le marché.

### 15H30 - PAUSE

#### 16h - Table ronde « Marché de l'art et NFT : et la France ? »

animée par **Armelle Malvoisin**, journaliste (*Beaux-Arts Magazine & Quotidien de l'Art*) avec :

- Guillaume Horen, collectionneur, fondateur de la galerie Achetez de l'Art (Paris)
- Albertine Meunier, galeriste (L'Avant Galerie Vossen Paris), consultante numérique et cryto-artiste
- Romain Verlomme-Fried, commissaire-priseur et NFT advisor
- Paul Weibel, fondateur d'Artrade, plateforme-réseau social NFT

La table ronde permettra de proposer un panorama du marché des œuvres numériques NFT en France.

Si certaines galeries d'art traditionnelles ont commencé à vendre des œuvres numériques NFT, leur présence dans le monde « physique » reste faible comme le montre leur quasi absence lors de la dernière FIAC, alors que les foires d'Art Basel (Bâle, Hong-Kong, Miami) se sont mises à la page. L'investissement des maisons de ventes aux enchères en France a été freiné par la distinction bien corporel/bien incorporel.

Outre une incompréhension pour ce nouveau domaine, la frilosité du marché traditionnel en France peut s'expliquer par les problèmes structurels liés aux NFT : la crypto-contrefaçon et la question du droit d'auteur, l'aspect très spéculatif – l'œuvre est revendue en moyenne au bout de soixante-trois jours - la forte consommation énergétique de la blockchain, la propriété de « l'objet » sur le long terme, ...

A ces limites, s'ajoutent celles spécifiquement liées aux règles très protectrices de la vente aux enchères en France pour l'ensemble des acteurs : vendeur, acheteur et créateur. Ce phénomène suscite des interrogations importantes et nouvelles sur le plan juridique : localisation de la vente, droit applicable, cadre financier pour limiter la spéculation et le blanchiment, fiscalité, droit de suite, régime fiscal, origine des œuvres etc.

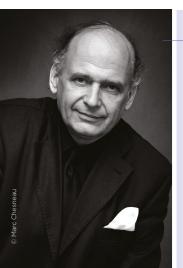
La table ronde permet de faire dialoguer différents acteurs - galeriste, collectionneur, responsable de plateforme NFT et commissaire-priseur - sur ces sujets.

#### 17h15 - Les NFT vus par ... un sociologue

• Nathalie Heinich, sociologue au CNRS (Paris), spécialiste de la sociologie de l'art

#### 17h30 - Conclusions

- Cyril Barthalois, membre du Conseil des ventes, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts
- Henri Paul, président du Conseil des ventes



### LAURENT PETITGIRARD

Laurent Petitgirard est compositeur et chef d'orchestre. Il a été élu Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts en 2017.

Auteur d'œuvres de musique symphonique et lyrique, avec notamment son premier opéra *Joseph Merrick dit Elephant man* en 1998, il compose également pour le cinéma et la télévision. Il fonde en 1989 l'Orchestre symphonique français qu'il dirige jusqu'en 1996. Directeur musical de l'Orchestre Colonne de 2005 à 2018, Laurent Petitgirard a également une importante activité de chef invité.

Son deuxième opéra *Guru*, qui traite de la manipulation mentale et des dérives sectaires, sur un livret de Xavier Maurel, a été créé en septembre 2018 à l'Opéra de Szczecin (Pologne). Sa dernière œuvre, *SI YEOU KI - Le Pèlerinage vers l'Ouest* (2019-2020) est un ballet composé pour la chorégraphe chinoise Yabin Wang.

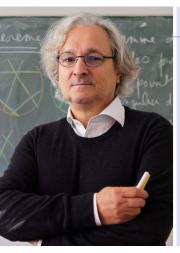


#### **HENRI PAUL**

Henri Paul est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève à l'Ecole nationale d'administration (promotion Voltaire, 1978-80).

Henri Paul a été directeur du cabinet de Renaud Donnedieu de Vabres (ministre de la Culture et de la Communication) (2004-07), Ambassadeur en Roumanie (2007-12); Président de section (2012-14) puis Président de chambre (2014-18), Président de chambre honoraire (depuis 2018) à la Cour des comptes. Henri Paul est avocat au barreau de Paris (depuis 2018).

Henri Paul est Président du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques depuis 2019.



#### **ETIENNE GHYS**

Étienne Ghys est mathématicien, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences pour la première division. Directeur de recherche CNRS, il a contribué à la création et au développement du laboratoire de mathématiques de l'ENS de Lyon.

Ses travaux scientifiques portent sur la géométrie, la topologie et les systèmes dynamiques. On lui doit par exemple des résultats permettant de mieux comprendre la topologie du fameux papillon de Lorenz, paradigme de la théorie du chaos. Depuis quelques années il s'est investi dans plusieurs actions de diffusion, comme la réalisation de films mathématiques ou encore la fondation d'une revue en ligne destinée au public général. Cela lui a valu le prix Clay pour la dissémination des mathématiques.

Il porte un intérêt tout particulier aux questions d'éducation.



#### FRANÇOISE BENHAMOU

Membre du Conseil des ventes, économiste, Professeure émérite à l'université Sorbonne Paris Nord et à Sciences Po Paris, Présidente du Cercle des Economistes, Présidente du Comité relatif à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information et des programmes de Radio France, Vice-présidente du Comité consultatif des programmes de la chaîne ARTE, et membre de nombreux Conseils scientifiques (parmi lesquels ceux de la BNF, la CNIL, le CSA).

Elle est l'auteure de nombreux livres et articles sur l'économie de la culture, des médias et du numérique.

### MARIE-ANNE FERRY-FALL

Diplômée d'un DESS de droit des nouvelles technologies (Université Paris Sud), Marie-Anne Ferry-Fall est Directrice Générale de l'ADAGP, organisme de gestion collective des droits d'auteurs pour le secteur des droits visuels.

Vice-Présidente d'EVA au niveau européen, elle siège également dans de nombreuses instances, tant en France qu'en Europe ou dans des organismes internationaux.



#### **CHARLES MOUSSY**

Charles Moussy est diplômé de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et titulaire d'un magistère de finance et d'un master d'économie.

Il a débuté sa carrière au sein du cabinet Mazars en tant que responsable de missions auprès des grands comptes. Il a rejoint en 2015 l'Autorité des marchés financiers (AMF), d'abord en charge du contrôle des opérations financières et de l'information diffusée par les sociétés cotées, puis au poste de directeur de l'innovation et de la finance digitale depuis 2021. Il est également chargé d'enseignement à l'université Paris Dauphine.



#### **GEORGINA ADAM**

Journaliste et auteur, experte du marché de l'art, rédactrice en chef de *The Art Newspaper*, Georgina Adam collabore aussi au *Financial Times*.

Elle a publié deux livres sur le marché de l'art : La Face Cachée du Marché de l'Art (2018, Beaux-Arts Editions) et *The Rise and Rise of Private Museums* (2021 Lund Humphries and Sotheby's Institute of Art).



### ARMELLE MALVOISIN

Diplômée en finance internationale et en histoire de l'art, Armelle Malvoisin couvre le marché de l'art depuis 20 ans dans la presse écrite. Journaliste à *Beaux Arts Magazine* et au Quotidien de l'Art, elle est notamment spécialisée dans les arts d'Afrique et organise ponctuellement des commissariats d'exposition d'art contemporain.

Elle est membre fondateur de l'association Môm'Art qui œuvre à la démocratisation de la culture



#### NATHALIE HEINICH

Nathalie Heinich est sociologue au CNRS (Paris).

Outre de nombreux articles, elle a publié près d'une quarantaine d'ouvrages, traduits en quinze langues, portant notamment sur le statut d'artiste et d'auteur (La Gloire de Van Gogh, Du peintre à l'artiste, Le Triple jeu de l'art contemporain, Etre écrivain, L'Elite artiste, De l'artification, Le Paradigme de l'art contemporain).



# CYRIL BARTHALOIS

Diplômé d'une maîtrise en droit de l'Université Paris II Panthéon-Assas, et d'un DESS en ingénierie politique de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix en Provence, Cyril Barthalois a notamment été secrétaire général des Chorégies d'Orange (2014-2017).

Il est, depuis juin 2017, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts. Cyril Barthalois est membre du Conseil des ventes.

